



Contexte de l'étude

- Besoins actuels exprimés par les professionnels de la viticulture ou leurs représentants sur la diminution des produits phytosanitaires et l'optimisation du volet économique de l'exploitation
- Caractérisation de l'intérêt des variétés Muscaris et CAL 6-04 sur la réduction des intrants phytosanitaires.
- Le domaine participe au plan Ecophyto en partenariat avec AgroBio Périgord.

Diminution des intrants phytosanitaires



Vignes résistantes aux maladies cryptogamiques



Limiter les pollutions dans l'environnement et baisser les coûts de production

Un cépage résistant :

Il présente des **résistances contre le Mildiou et l'Oïdium**.

Méthode d'obtention : On utilise la reproduction sexuée. On sème un pépin qui est le résultat d'un **croisement**, naturel ou volontaire, entre deux géniteurs via le pollen de l'individu paternel et le pistil de l'individu maternel.

On obtient ainsi une nouvelle plante, originale, distincte des deux parents et qui combine au hasard certains caractères parentaux.

L'objectif sera au final, le transfert d'un gène de résistance à une plante à bonne valeur agronomique. On cherche à acquérir la résistance sans impacter la qualité des produits et les rendements.

Actuellement aucune amélioration ou création variétale chez la vigne n'est le résultat de transfert de gènes (OGM).



Inflorescence Cal 6-04

Les gènes de résistance limitent, retardent ou empêchent le cycle d'infection de l'agent pathogène dans la vigne.

On veut réduire les intrants en réduisant le nombre de passages tout en assurant la production

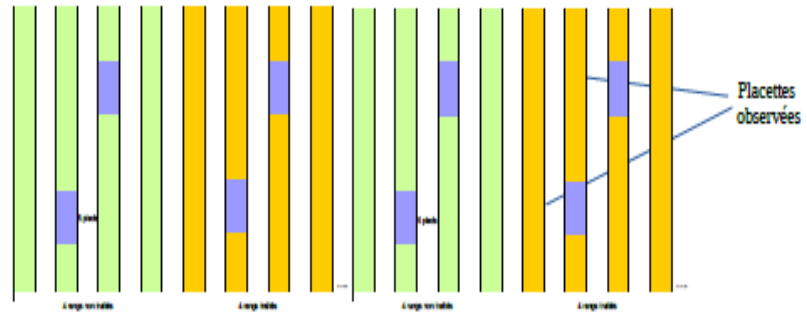
Plan d'expérimentation

On a 2 modalités :

- Rang non traité (vert sur le schémas)
- Rang traité (orange sur le schémas)

Chaque modalité est présente sur 4 rangs de suite dont 2 rangs de « Garde » à l'extérieur

La parcelle est aussi homogène que possible quant au microclimat et au sol. Des données météo seront couplées aux résultats d'analyse. 2 parcelles sont suivies, une avec Muscaris et l'autre avec Cal 6-04.



Parcelle de CAL 6-04

Les observations débutent à la troisième année après plantation. Elles portent sur différents critères:

- Stades phénologiques : débourrement et véraison,
- Charge en bourgeons à l'hectare,
- Poids des bois de taille,
- Sensibilité aux maladies et aux ravageurs,
- Poids de la récolte,
- Analyse des constituants du raisin à la vendange,
- Caractéristiques analytiques des vins,
- Qualités organoleptiques des vins.

On espère par le recueil de toutes ces variables, arriver à l'obtention de résultats concluants concernant la qualité in situ de ces cépages hybrides résistants. Le domaine partenaire qui a planté ces cépages valorise actuellement 80 % de son vignoble en Vin de France.

Crédits illustrations: AgroBio Périgord

Nos Partenaires :



Nos Financeurs:

